

Agrégation ASCA & Certification RME

Vous voulez être reconnus à l'ASCA et / ou au RME ?

**Nous vous donnons ici toutes les informations nécessaires
pour vous faciliter ces démarches et ne pas avoir de surprises
au moment de la demande d'inscription.**



Agrégation ASCA

L'Association Suisse des Thérapeutes en Médecine Complémentaire (ASCA) joue un rôle essentiel dans la reconnaissance et la régulation des praticiens de médecine complémentaire en Suisse. Voici les étapes générales pour obtenir une accréditation ASCA:

Exigences ASCA de suivi des cours

La formation à distance est prise en considération pour l'agrégation à condition qu'elle soit accomplie auprès d'une école accréditée pour ce type d'enseignement, l'école TCMA est accréditée pour cette option auprès de l'ASCA pour les formations se trouvant dans la rubrique [Formations à distance](#).

Le cursus complet en Nutrition se compose de 633 heures de cours.
Les étudiants ont la possibilité de choisir entre deux modalités:

- * Un enseignement de type classique, dans lequel l'étudiant se rend en classe à des horaires fixes (présentiel)
- * Un enseignement à distance, en temps réel, sous la forme d'une diffusion TV vidéo et audio effectué en direct, auquel s'ajoute un chat pour l'interactivité du direct.

Les étudiants choisissant l'option à distance devront suivre les cours pour **80% en visionnage live synchrone** afin de répondre aux exigences ASCA.

À quel moment faire la demande ?

1. Éligibilité

Pour être admissible à l'agrégation ASCA en tant que thérapeute en nutrition, il est nécessaire d'avoir achevé votre formation. Le cursus ASCA complet en Nutrition comprend 3 Cycles :

- * Cycle 1: [Anatomie Physiologie + BLS-AED SRC + Exercer dans la sécurité](#) (=183h)
- * Cycle 2: [Nutrition](#) (=150h)
- * Cycle 3: [Pathologies Approfondies](#) (300h)

En fonction de votre profil il est possible de vous faire dispenser des cycle 1 et 3.

[Liste des professions donnant droit à cette dispense](#)

2. Préparation de la demande

Assurez-vous de remplir les critères d'admissibilité définis par l'ASCA en compilant tous les documents attestant de votre formation et de votre expérience en nutrition. Cela peut inclure des diplômes, des certificats de formation, des relevés de notes, des preuves d'expérience professionnelle...

Inscription au registre

Le thérapeute doit remplir la demande d'admission via [ce lien](#).

Remplissez-le soigneusement en fournissant toutes les informations requises.

Puis présenter à l'administration ASCA tous les documents attestant que sa formation correspond aux exigences demandées et la réussite des examens finaux.

Il doit joindre à sa demande d'admission un extrait de son casier judiciaire datant de moins de 6 mois et une copie d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité).

Envoyez votre demande complète à l'ASCA par voie postale ou électronique, selon les instructions spécifiées sur le formulaire de demande. Assurez-vous d'inclure tous les documents demandés.

Combien ça coûte ?

L'ASCA facture des frais de traitement de la demande.

Assurez-vous de payer ces frais conformément aux instructions fournies.

A titre d'information :

- | | |
|----------------------------------|----------------------|
| * Extrait du casier judiciaire: | environ 20 CHF/pièce |
| * Frais d'étude de dossier ASCA: | 250 CHF |
| * Taxe annuelle ASCA: | 320 CHF |

Évaluation de la demande

L'ASCA examinera votre demande et évaluera votre admissibilité en fonction de ses critères. Ce processus peut prendre un certain temps, soyez patient.

Notification de décision

Vous recevrez une notification de la décision de l'ASCA concernant votre demande d'agrégation. Si vous êtes approuvé, vous recevrez votre agrégation ASCA.

Maintien de l'agrégation

Une fois agréée, assurez-vous de respecter toutes les exigences de l'ASCA pour maintenir votre statut d'agrégation. Cela peut inclure la participation à des formations continues et la conformité à un code de déontologie.

Il est important de noter que les exigences spécifiques et les formulaires peuvent évoluer avec le temps, donc il est crucial de consulter le site web de l'ASCA pour obtenir les informations les plus récentes sur le processus de demande d'accréditation.

Vous pouvez également contacter l'ASCA directement si vous avez des questions spécifiques ou avez besoin d'aide supplémentaire avec votre demande.

Remarques importantes au sujet de la prise en charge des prestations en Nutrition par les assurances maladies complémentaires conventionnées : les données présentes sur ce site sont mises à la disposition des thérapeutes de la Fondation ASCA à titre informatif, sans garantie et sous réserve de modification. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser directement auprès des assureurs concernés.

IMPORTANT

Chaque patient doit préalablement s'informer auprès de son assureur si la thérapie et le thérapeute choisis sont remboursés par son assurance complémentaire.

[Liste des assureurs conventionnés](#)



Certification RME

Exigences RME de suivi des cours

Le RME accepte uniquement les formations continues et qualifiantes des prestataires de formation qui sont en mesure de dispenser aux participants des formations correctes au point de vue organisationnel, personnel, professionnel, de la formation d'adultes et déontologique. L'école TCMA est accréditée pour cette option auprès du RME.

Le cursus complet de Conseiller en Diététique RME se compose de 490 heures de cours (150h du Nutrition + 340h d'Anatomie, Physiologies, Pathologies). Le RME accepte uniquement les confirmations de cursus de 340heures d'APP effectuées au sein du même établissement.

Le RME accepte l'étude en présentiel et l'étude en autonomie guidée comme formes d'enseignement, et ceci de la manière suivante:

- * **Étude en présentiel :** il s'agit d'heures au cours desquelles l'interaction est directe entre l'apprenant et l'enseignant. L'étude en présentiel en ligne (enseignement synchrone) est possible dans la mesure où elle permet une interaction comparable aux heures de présence physique.
- * **En autonomie guidée :** il s'agit d'un apprentissage autonome, sans interaction directe, comme les devoirs et les travaux à réaliser, accompagnés et thématiques en classe. La part de l'étude en autonomie guidée doit être appropriée et **ne doit pas dépasser 50% du volume total de l'offre de formation concernée.**

À quel moment faire la demande ?

Les exigences sont variables mais au minimum après avoir achevé :

- * Votre cursus complet de 490h RME
- * Avoir pratiqué au minimum 250 heures après votre formation ou un stage durant celle-ci.

Avant de commencer le processus, assurez-vous que vous remplissez les critères d'admissibilité établis par RME.

Inscription au registre

Il est nécessaire de se faire enregistrer en faisant une demande d'enregistrement au RME. La remise peut être effectuée par la poste ou via le processus en ligne disponible sur le site Internet du RME. Le formulaire d'inscription pour la méthode n°68 Conseil en diététique est disponibles [ici](#).

Remplissez tous les champs de la demande de manière complète et véridique. N'oubliez pas votre signature.

Envoyez l'original de la demande accompagnée des copies de tous les documents au RME, par la poste :

Registre de Médecine Empirique RME
Case Postale 121
4009 Bâle

Combien ça coûte ?

RME facture des frais de traitement de la demande. Assurez-vous de payer ces frais conformément aux instructions spécifiées sur le formulaire de demande.

A titre d'information :

- | | |
|--|--------------|
| * Extrait du casier judiciaire : | 20 CHF/pièce |
| * Taxe de base : | 363 CHF |
| * Taxe par méthode individuelle : | 180 CHF |
| * Taxe par qualification professionnelle : | 60 CHF |

Évaluation de la demande

RME examinera votre demande et évaluera votre admissibilité en fonction de ses critères. Le traitement de votre demande débutera dès que les taxes de certification auront été payées.

La durée du traitement dépend de la procédure. Pour la Procédure A (Conseil en diététique) le traitement dure habituellement environ entre six et huit semaines. Il peut être considérablement étendu si des questions et des clarifications supplémentaires sont nécessaires. Dans ce cas, vous en serez informé(e) par écrit.

Notification de décision

Vous serez informé(e) de la décision par écrit. Si la décision est positive, vous recevrez le Certificat RME accompagné de la confirmation, que vous pourrez utiliser pour documenter que le label de qualité RME vous a été attribué.

De plus, vous recevrez votre numéro RCC pour la facturation avec les assureurs ainsi que les données d'accès pour votre compte utilisateur personnel dans « [myRME](#) ».

Maintien de la certification

Le label de qualité RME est valable pour un an à partir de la date de certification. Vous pouvez vérifier la date de validité dans « myRME » à tout moment.

Pour ne pas manquer la date de renouvellement, le RME vous le rappellera en temps utile. Pour le renouvellement, les thérapeutes justifient qu'elles ou qu'ils ont suivi la formation continue et qualifiante nécessaire et qu'elles ou qu'ils sont toujours encore autorisé(e)s à recevoir cette distinction.

Les dispositions relatives au renouvellement du label de qualité RME sont fixées dans le [Règlement de la Formation Continue et Qualifiante](#).

Dans votre compte utilisateur « myRME », vous pouvez voir combien d'heures de formation continue et qualifiante sont nécessaires pour le renouvellement de votre label de qualité.

N'oubliez pas que les exigences spécifiques et les formulaires peuvent évoluer avec le temps, il est donc essentiel de consulter le site web de RME pour obtenir les informations les plus récentes sur le processus de demande d'accréditation. Vous pouvez également contacter RME directement si vous avez des questions spécifiques ou avez besoin d'aide supplémentaire avec votre demande.

Remarques importantes

La décision pour ou contre un remboursement de prestations de médecine empirique dépend de différents critères qui peuvent varier considérablement en fonction du produit d'assurance. À ce sujet, les assureurs sont libres dans leurs décisions. C'est pourquoi il est très recommandé de toujours demander à l'assureur une garantie de remboursement des coûts avant le début du traitement de médecine empirique.

[Liste des assureurs partenaires](#)